

<p style="text-align: center;"><b>Liste des délibérations</b> <b>Séance du Conseil Municipal du 02 février 2024</b></p>
---

Présents : ARGENTIER Mathieu – BEZAMAT Caroline – BREFUEL Jean-Marie – BRESSOLIS GINESTY Evelyne – CALMES Stéphan – CONSTANS Hélène – FORMENTIN CALMELS Cécile – ISSERTE METGE Delphine – JUERY Thomas – LAGRIFOUL Jérôme – LEMOUZY Jérôme - MIQUET Pierre-Yves – PEYRAC Ingrid – PICARD Sébastien – POSSEME Sandrine – REDON Pauline – SVEC Cindy – TESTOR Edwige – TOURRETTE Pierre  
Absente : Sandrine POSSEME (Pouvoir à BEZAMAT Caroline).

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Caroline BEZAMAT

**Election du Maire (sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BREFUEL)**

Madame Hélène CONSTANS ayant obtenu 17 voix a été élue maire

**Détermination du nombre d'adjoints**

Le conseil municipal a fixé à 3 le nombre d'adjoints.

*Vote à l'unanimité*

**Election des adjoints**

La liste « Pierre TOURRETTE » ayant obtenu 17 voix a été élue.

1<sup>er</sup> adjoint : Pierre TOURRETTE

2<sup>ème</sup> adjointe : Evelyne BRESSOLIS GINESTY

3<sup>ème</sup> adjoint : Pierre-Yves MIQUET

**Abrogation de la délibération DL2021-11 du 8 novembre 2021 confirmant la suppression des maires délégués.**

Le conseil municipal, afin de se mettre en conformité avec les dispositions légales relatives à la création de la commune nouvelle, décide d'abroger ladite délibération.

*Vote à l'unanimité*

**Election des maires délégués**

Ont été élus maires délégués, les candidats suivants :

- Pierre-Yves MIQUET, ayant obtenu 16 voix, a été élu maire délégué de Coussergues
- Pierre TOURRETTE, ayant obtenu 18 voix, a été élu maire délégué de Cruéjols
- Evelyne BRESSOLIS GINESTY, ayant obtenu 19 voix, a été élue maire déléguée de Palmas

**Délibération afin de modifier le lieu de réunion des séances du conseil municipal**

Compte tenu des contraintes relatives à l'accessibilité et aux équipements, les réunions continueront à se dérouler dans un premier temps à la salle des fêtes de Coussergues.

**Lecture de la charge de l' élu local**

*Fin de séance à 21 h 45*